MAIRIE DE SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie (salle d'honneur) le jeudi 21 mars 2024 à 20 h 30

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du procès-verbal de la séance dernière
- II. BUDGET PRINCIPAL: compte administratif et budget primitif
 - A. COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL Approbation
 - B. COMPTE ADMINISTRATIF 2023
 - 1. Approbation
 - 2. Affectation du resultat
 - C. BUDGET PRIMITIF 2024
 - 1. Vote des taux d'imposition
 - 2. Etude et vote du budget de la commune

III. AFFAIRES BUDGETAIRES

- A. Attribution subventions communales aux associations 2024
- B. Taxe d'aménagement 2025
- C. FDEE19 : participation fiscalisée aux dépenses
- D. NOALIS garantie d'emprunt
- E. Demande de subvention auprès du Département : parking au stade

IV. PERSONNEL COMMUNAL

- A. Mise à jour du tableau des emplois au 21 mars 2024
- B. Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- C. Participation dans le domaine de la prévoyance Mandat au CDG19 pour négocier et lancer la consultation

V. AFFAIRES DIVERSES

- A. Avis du Conseil Municipal
 - Installations classées : SAS METH'ALLASSAC BIOGAZ
 - 2. Autorisation environnementale : SARL J. LACHAUX
- B. Accès de la Médiathèque pour les adhérents de l'Amicale Laïque

VI. INFORMATIONS DIVERSES

- A. Décisions dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire
- B. Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des décisions de préemption
- C. Informations diverses